Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Médiathèque Grislit'clic

La médiathèque Grislit-clic accueille tous les habitants de Grisy-les-Plâtres et des environs dans ses locaux de la maison des Associations " JFC GIR ". Elle est gérée en association par une équipe de bénévoles qui donnent de leur temps, malgré travail et vie de famille, pour que la médiathèque soit ouverte le plus souvent possible avec un maximum de choix, dans la limite de ses moyens.



Pour 25 euros par an et par famille, vous pouvez :

- y emprunter des livres : romans, romans policiers, albums, BD, documentaires, livres de cuisines, des magazines, des CD, des DVD.
- commander des ouvrages qui seront réservés à la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise.

  La BDVO est notre partenaire principal et nous prête des documents soit par le biais d'une navette deux fois par mois, soit en emprunts directs effectués par nos soins.
- participer à des après-midis « jeux de société », un samedi par trimestre. Vous serez prévenus par voie d'affichage dans les commerces, mairie et médiathèque ainsi que par le bulletin municipal et le site internet du village.

La médiathèque participe également (lorsque le temps le permet car les livres n'aiment pas l'eau !) aux brocantes du village des mois de juin et d'octobre. On y vend des livres d'occasion ce qui permet d'acheter des nouveautés pour la bibliothèque.

Depuis 2015, la médiathèque propose des séances « Parlons livre » avec la libraire d'Auvers-sur-Oise qui vient nous parler de nouveautés qui l'ont particulièrement intéressée. Nous en achetons quelques uns, choisis par les participants aux rencontres.

L'association est à votre écoute pour toute suggestion qui permettrait d'élargir son champ d'activités.















Coordonnées

Maison des associations
12 rue Robert Machy
95810
Grisy-les-Plâtres
frederiquebeaudou95@gmail.com
01 79 81 47 24
Infos pratiques

En 2020, la médiathèque propose des permanences :

- Deux mardis par mois, pour les scolaires
- Les mercredis : 16h30-18h30
- Les samedis : 10h30-12h00

Pas de permanence pendant les vacances scolaires.

Une permanence/semaine maintenue pendant les deux mois d'été, le samedi matin.